

6.1

Avis et communiqués

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis 31-324 du personnel des ACVM : Obligations relatives aux relevés de compte des courtiers sur le marché dispensé prévues par le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription

(Voir section 3.1 du présent bulletin)